

Communiqué de presse

Transition alimentaire : la Banque des Territoires lance un appel à manifestation d'intérêt pour accompagner et financer des projets à fort impact



Paris, le 9 juillet 2021

Dans le cadre du plan de relance de la Caisse des Dépôts, la Banque des Territoires intensifie son intervention en faveur de la transition alimentaire en soutenant des projets à fort potentiel pour accélérer la transition vers une alimentation durable, saine et accessible à tous. Elle lance un appel à manifestation d'intérêt, doté d'un fonds d'ingénierie et d'une enveloppe d'investissement de 23 millions d'euros, afin d'identifier les meilleurs projets et leur donner les moyens de se développer.

Le système alimentaire français fait face à un grand nombre d'enjeux de durabilité et de résilience, comme l'impact environnemental des pratiques agricoles et du transport des produits, l'érosion des sols et de la biodiversité, la dépendance aux ressources fossiles, ou encore la précarité d'une partie du monde agricole. Par ailleurs, la pandémie de Covid-19 a remis au premier plan la préoccupation longtemps oubliée de la sécurité des approvisionnements alimentaires.

Dans les territoires, de nombreuses innovations voient le jour, soutenues par les orientations stratégiques et réglementaires en faveur de l'agroécologie et de la reterritorialisation de l'alimentation. Pour favoriser le développement de ces initiatives et répondre à leurs besoins de financement, la Banque des Territoires mobilise, en complément des autres mesures du plan de relance gouvernemental, ses outils d'investissement en fonds propres et quasi-fonds propres.

Légumeries, conserveries, plateformes de distribution en circuits-courts, marchés d'intérêt local... Les projets sélectionnés et soutenus interviendront sur l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire. Ils auront en commun, outre la robustesse de leur modèle économique et leur compatibilité avec les critères d'investissement de la Banque des Territoires, un ancrage territorial fort et la recherche d'un impact social (création d'emplois en insertion ou adaptés, commerce équitable avec les producteurs, accès pour tous à une alimentation de qualité...) et environnemental (pratiques culturelles vertueuses, signes officiels de qualité, qualité de l'eau, des sols, biodiversité, réduction des transports et des émissions de gaz à effet de serre...).

L'AMI, lancé le 28 juin 2021, se déroulera sur 3 ans. Les candidatures pourront être déposées au fil de l'eau (ici : <https://www.banquedesterritoires.fr/ami-accelerer-la-transition-alimentaire>), et deux à trois fois par an se tiendront des comités de sélection des lauréats. Le premier relevé de candidatures aura lieu le 29 octobre 2021, et les projets sélectionnés seront annoncés en décembre.

Ils entreront dans le processus d'instruction en vue d'un investissement, après avoir bénéficié, s'ils le nécessitent, de missions d'ingénierie économiques, juridiques ou techniques, financées par la Banque des Territoires.

Cette initiative de la Banque des Territoires s'inscrit pleinement dans son engagement au service de territoires plus durables, plus inclusifs et plus attractifs. En permettant aux territoires de développer leur résilience alimentaire, elle renforce leur attractivité et soutient la cohésion sociale.

Pour Antoine Troesch, directeur de l'investissement de la Banque des Territoires, « *Avec cet AMI, la Banque des Territoires se mobilise pour accélérer la dynamique de transition des systèmes alimentaires en France, avec un dispositif visant à répondre aux besoins des projets dans les territoires, en complémentarité des autres actions engagées par le plan France Relance.* ».

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse

Julia André-Jallerat – julia.andre-jallerat@caissedesdepots.fr – 06 70 62 17 62